

primer tout rapport et toute discussion à cet égard : « Il y a, disait-il, un grave inconvénient à montrer au Ministre, nos richesses en eaux, alors que nous demandons l'exécution des canaux du Rhône. » Ce qui me démontre encore que l'Hérault n'est pas le pays de la soif, c'est que, pendant que le Gouvernement rêve de transporter le Rhône dans l'Hérault, un ingénieur de là-bas propose, pour alimenter Lyon, de nous apporter l'Hérault. Ingénieux échange, auquel je préfère la règle : *cuique suum*.

Ainsi, sur la rive droite, il y a une disponibilité actuelle de 2,200 litres (+x). Il y a 200 hectares (+x) arrosés.

Je sais bien qu'on pourra contester ces chiffres. Il est très difficile d'obtenir, sur ces matières, des renseignements précis.

Les Sociétés qui exploitent ces canaux et qui font en général de mauvaises affaires, ne se prêtent qu'avec répugnance à des investigations.

Le ministère de l'agriculture doit avoir sur ce point des statistiques ; il n'entend pas les communiquer, sentant bien qu'il fournirait un argument terrible contre ses prétentions actuelles.

Voici cependant, pour compléter les indications générales que je viens de relever, des chiffres exacts : les canaux de la Durance dominent un périmètre arrosable de 34,045 hectares ; il n'y a que 12,261 hectares irrigués. Un peu plus du 1/3 de la surface qui pourrait avoir de l'eau.

Le canal de la Bourne, qui, l'an prochain, aura 4000 litres d'eau disponible, regarde comme un succès d'arroser l'an prochain, 1,972 hectares. A peu près la 1/2 de ce qu'il pourrait arroser.

Le canal de Craponne, le modèle des canaux de la Provence, qui a un disponible de 5,000 litres, arrose 2,600 hec-